

## PROGRAMME DE FORMATION

# **Se former à la prévention des risques majeurs en tant que référent prévention désignés en entreprise**

**Durée : 7h/ 1j- Modalité Distanciel- Niveau Initiation**

### **Résumé de la formation :**

Votre entreprise est exposée à des risques majeurs qui peuvent impacter les salariés et/ou l'activité ? Si oui, cette formation est là pour vous. Elle vous permettra, en tant que référent prévention, de connaître les risques majeurs, de savoir les prévenir et d'agir en cas de crise. Cette formation a été également conçue pour répondre aux objectifs du décret 2023-333 du 3 mai 2023 qui demande aux "référénts prévention" désignés dans les entreprises des DROM COM de suivre une formation en matière de santé et sécurité au travail qui intègre le volet formation en prévention des risques naturels.

### **Public visé par la formation : Référénts prévention des entreprises**

Métiers – fonctions : responsable QSE, référent prévention, salarié en charge de la prévention, etc.

Niveau de connaissance générale préalable requis : IV Niveau de sortie : IV

*(IV est le niveau bac, Cf. référentiel des diplômes et qualifications du RNCP).*

**Prérequis** : Avoir une année d'expérience dans l'entreprise.

**Objectif de formation** : *A la fin de la formation les stagiaires seront en capacité de :*

**Être en capacité de prévenir les risques naturels majeurs dans l'entreprise et d'informer de manière régulière et appropriée chaque salarié sur la prévention des risques majeurs auxquels il est exposé sur son lieu de travail ainsi que sur les mesures prises pour leur prévention.**

### **Programme détaillé de la formation**

1. Connaître les risques majeurs et leurs conséquences prévisibles
  - a. Inventorier les sources d'information sur les risques majeurs
  - b. Identifier les risques majeurs qui impactent l'activité
  - c. Comprendre les conséquences prévisibles des risques pour les personnes, les biens et l'environnement
2. Les mesures de prévention des risques naturels
  - a. Découvrir les mesures de prévention adaptées à chaque risque majeur
  - b. Définir les mesures de prévention spécifique à l'activité
  - c. Connaître les acteurs, les moyens de vigilance, d'alerte aux populations et relayer l'alerte
3. Les mesures de protection et de sauvegarde
  - a. Connaître les consignes à appliquer en cas d'alerte
  - b. Inventorier les mesures de protection structurelles et organisationnelles adaptées aux entreprises
  - c. Mettre en protection les salariés et l'activité

### Informations générales :

**Domaine de formation :** Cf. le référentiel du bilan pédagogique et financier pour les catégories d'action

**Objectif général :** Développement des compétences des salariés.

**Modalités d'admission :** Entretiens avec le responsable pédagogique et le formateur afin de valider votre demande et l'adéquation de vos besoins au programme. Ce dernier pourra être ajusté en conséquence.

**Délais d'accès :** 15 jours après la réception par l'organisme de formation de vos documents contractuels de formation signés par l'entreprise.

**Type de formation :** Collective en intra-entreprise / Collective en inter-entreprises / individuelle

### Modalité de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation de la formation

#### ☐ **Modalités de mise en œuvre :**

- Des formateurs expérimentés
- Des temps d'échanges s'appuyant notamment des cas pratiques des entreprises participantes
- Des temps pédagogiques et outils remis aux participants par voie dématérialisée ou sur place

#### ☐ **Modalités de suivi :**

- Feuilles de présence signées par les stagiaires et formateurs, par demi-journée de formation, en présentiel
- États de connexion et/ou travaux des stagiaires pour la modalité distancielle
- Tous documents tels que rapports, mémoires ou compte rendus
- Attestations d'assiduité et de formation

#### ☐ **Évaluation de la formation :**

- Évaluation formative séquentielle, par le formateur, pendant la formation pour valider à chaque session pédagogique l'acquisition ou l'amélioration des compétences
- Évaluation de satisfaction des stagiaires
- Évaluation des acquis des stagiaires par : **Évaluations pré et post acquis**
- Évaluation de la formation par le formateur
- Bilan qualitatif de l'action complétée par un échange de fin de session avec les parties prenantes disponibles
- Indicateurs de résultats sur « Site internet, sur demande »

### Méthodes pédagogiques, techniques et d'encadrement mobilisées

#### ☐ **Méthodes pédagogiques :**

- Évaluation préalable de la demande et des besoins
- Adéquation des contenus pédagogiques tout en restant en adéquation avec les objectifs de la formation
- Méthodes pédagogiques actives, interrogatives et affirmatives ; travaux de sensibilisation, apports théoriques et de mise en application ; travail en individuel et / ou de groupe.

#### ☐ **Ressources pédagogiques : Support de cours, mise en situation, étude de cas, exercices pratiques, ...**

#### ☐ **Moyens techniques :**

- Locaux adéquats

- Une superficie suffisante et conforme à la réglementation en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité
- Équipements adaptés aux domaines de formation et au nombre de stagiaires
- Ressources documentaires accessibles
- Accès facilité pour les personnes à mobilité réduite
- Pour les accès à distance, les outils proposés sont accessibles gratuitement et testés en amont.

#### 📌 **Encadrement :**

**Résiliances** mobilise les moyens nécessaires pour garantir le service attendu :

- Fonctions administratives et financières
- Fonctions pédagogiques (équipe de formateurs qualifiés et expérimentés)
- Fonction d'accueil, de suivi et d'encadrement des stagiaires
- Fonction gestion des ressources humaines (maintien et développement des compétences des personnels)
- **Support technique et pédagogique** disponible auprès du formateur et de centre de formation de 9h30 à 17h30, joignable par téléphone au 06 74 40 92 51 (tel du formateur sur la convocation à la formation) ou par mail ou SMS. Réponse effectuée dans la demi-journée suivante.

**Résiliances** est un organisme dont les formateurs sont experts dans leur domaine de compétences, etc

- **Qualité du formateur/formatrice : Expert en prévention des risques majeurs**
- **Référent dans l'organisme de formation :** Sandra Decelle-Lamothe
- **Référent dans l'entreprise commanditaire :** Pour les formations intra-entreprises uniquement

#### **Modalités d'organisation :**

**Durée de la formation :** 0,5 journée

**Modalité :** Distanciel

**Rythme :** Sessions consécutives en visio-conférence

**Organisation :** Accueil des stagiaires, organisation des pauses, réservation de la salle de formation, réalisés par l'organisme de formation dans ses locaux ou par l'entreprise commanditaire dans ses locaux.

Repas non inclus, organisé au restaurant. Hébergement non inclus possible sur place, contactez-nous.

Envoi d'un lien Zoom avec la convocation de formation pour les formations à distance.

**Nombre de stagiaires :** entre 3 et 12 stagiaires

**Dates :** Se référer à votre convention ou convocation de formation.

**Horaires de la formation :** à préciser

**Lieu :** Dans les locaux de l'organisme de formation, ou dans les locaux du commanditaire ou à distance.

**Accessibilité et handicap :** Pour les salles gérées par l'OPAC : salle accessible aux personnes à mobilité réduite. Contactez votre formateur à votre arrivée (coordonnées sur votre convocation). Pour les salles gérées par l'entreprise commanditaire, rapprochez-vous de votre référent formation dans votre entreprise.

Pour les besoins en compensation pédagogique, contactez-nous pour être mis en relation avec notre référent handicap pour étudier vos besoins.

**Tarifs :**

**Tarif inter-entreprises :** 600,00 € HT par stagiaire (720,00€ TTC)

**Tarif de groupe intra-entreprise :** Transmis après analyse de votre demande et adaptation du programme

**Formation disponible** en format individuel ou collectif, en intra entreprise, en inter-entreprises et modalité AFEST : contactez-nous.

**Contact** : Sandra Decelle-Lamothe - 06 74 40 92 51  
19/03/2026

Mise à jour le